



Planeurs d'Ille-et-Vilaine

- Association Sportive et de Formation au Vol en Planeur -

Aérodrome
56 Bonne Fontaine
35390 Saint-Sulpice des Landes

Email : info@planeur35.org

Web : www.planeur35.org

Tel : 02 99 71 04 04

SIRET : 529 464 125 00010

Affiliation FFVP : 533502

Avec le soutien
du Conseil Départemental



TARIFS 2024 ^{1 2}

JE DECOUVRE (page1) - J'APPRENDS A PILOTER (page 1) - JE SUIS BREVETE (pages 2,3,4)

Prestation	< 25 ans ³	≥ 25 ans
JE DECOUVRE ^{4 5}		
Vol d'initiation : Un vol en planeur sur un planeur biplace, piloté par un pilote expérimenté. Comprend : cotisation + participation aux frais de fonctionnement + licence-assurance découverte 3 jours + 1 vol en planeur en biplace accompagné	160,00 € Offre -18 ans ! <small>si scolarisé en Ille-et-Vilaine :</small> 120,00 €	160,00 €
J'APPRENDS A PILOTER ^{6 7 8}		
Pack Formation : formule tout compris pour apprendre à voler et voler seul ! Ouvert uniquement aux non lâchés solo au moment de l'inscription. Ne peut être souscrit qu'une année. Comprend : cotisation + participation aux frais de fonctionnement + licence-assurance annuelle (IA 10k€) + carnet de vol + formation théorique et pratique : séances sur simulateur-en salle-en visioconférence, heures de vol de formation en biplace illimitées, heures de vol en solo illimitées, 70 décollages au treuil inclus. Ne comprend pas : Cours en ligne FFVP « SPL Théorique », à acheter sur https://www.ffvp.fr/produit/spl-theorique / Redevance DGAC pour délivrance SPL / Visite médicale	1450,00 € hors bourses FFVP pouvant représenter 500€ ⁹	1825,00 €
Pack Complément de Formation : ouvert uniquement aux élèves-pilotes non lâchés solo ayant souscrit un pack formation ou pack complément de formation l'année précédente aux Planeurs d'Ille-et-Vilaine et avec un avis favorable du responsable des formations. Comprend : cotisation + participation aux frais de fonctionnement + licence-assurance annuelle (IA 10k€), formation théorique et pratique : séances sur simulateur-en salle-en visioconférence, heures de vol de formation en biplace illimitées, heures de vol en solo illimitées, 40 décollages au treuil inclus Ne comprend pas : Cours en ligne FFVP SPL Théorique, à acheter sur https://www.ffvp.fr/produit/spl-theorique / Redevance DGAC pour délivrance SPL / Visite médicale	1101,83 €	1351,65 €

¹ Tarifs applicables dès la date d'édition et susceptibles d'être changés sans préavis.

² Toutes les prestations souscrites prennent fin au plus tard le 31 décembre 2024 à minuit. Elles ne sont ni remboursables, ni transmissibles.

³ Bénéficiaire du tarif moins de 25 ans tout adhérent ayant souscrit une licence-assurance FFVP 2024 moins de 25 ans.

⁴ L'association peut vous remettre un bon-cadeau ouvrant droit à un vol d'initiation. Ce bon est valable 24 mois, à compter de sa date d'émission. Il n'est ni remboursable, ni transmissible.

⁵ Suite à l'achat d'un vol d'initiation, 50€ seront remboursés sur demande en cas de souscription d'un pack découverte dans l'année.

⁶ Les packs formation et complément de formation sont valables jusqu'au 31 décembre 2024 et ne sont ni convertibles, ni remboursables.

⁷ L'unique moyen de lancement utilisé pour ces formules est le treuil.

⁸ Ces formules peuvent être payées en trois fois.

⁹ Les bourses sur objectifs attribuées par la Fédération Française de Vol en Planeur pour promouvoir la formation des jeunes représentent jusqu'à 500€ (lâché solo, Pass Planeur, SPL).



Planeurs d'Ille-et-Vilaine

- Association Sportive et de Formation au Vol à Voile -

Aérodrome
56 Bonne Fontaine
35390 Saint Sulpice des Landes

Email : info@planeur35.org

Web : www.planeur35.org

Tél. : 02 99 71 04 04

SIRET : 529 464 125 00010

Affiliation FFVP : 533502

TARIFS 2024 10 11

JE DECOUVRE (page1) - J'APPRENDS A PILOTER (page 1) - JE SUIS BREVETE (pages 2,3,4)

Prestation	< 25 ans ¹²	≥ 25 ans
------------	------------------------	----------

JE SUIS BREVETE OU ACTIVITE A LA CARTE			
Cotisation annuelle : pour devenir membre de l'association. <i>Incluse dans les formules « Je découvre » et « J'apprends à piloter ».</i>		59,07 €	
FONCTIONNEMENT	Participation annuelle aux frais de fonctionnement : obligatoire sauf pour les adhérents de passage restant moins de 15 jours et les membres ne volant pas. Incluse dans les formules « Je découvre » et « J'apprends à piloter ». Non modifiable, ni remboursable.	136,31 €	221,50 €
	Participation journalière aux frais de fonctionnement : obligatoire jusqu'au 15 ^e jour de vol, pour les adhérents n'ayant pas souscrit la participation annuelle aux frais de fonctionnement. Gratuit à partir du 16 ^e jour.	13,63 €	19,31 €
Licence-assurance FFVP annuelle : tarif variable selon options. <i>Incluse dans les packs formation.</i>		à partir de 89,05 €	à partir de 174,74 €
ILLIMITE	Forfait heures de vol illimitées ¹³ : sur tous les planeurs de l'association.	675,87 €	1062,07 €

¹⁰ Tarifs applicables dès la date d'édition et susceptibles d'être changés sans préavis.

¹¹ Toutes les prestations souscrites prennent fin au plus tard le 31 décembre 2024 à minuit. Elles ne sont pas remboursables.

¹² Bénéficie du tarif moins de 25 ans tout adhérent ayant souscrit une licence-assurance FFVP moins de 25 ans.

¹³ Le forfait heure de vol illimité peut être payé en trois fois. Il n'est ni convertible, ni remboursable.

PAR TRANCHE	Forfait 20 heures de vol ¹⁴ sur tous les planeurs de l'association. Les heures supplémentaires sont au tarif horaire.	Non applicable	681,54 €
	Extension 10 heures de vol supplémentaires ¹⁵ : sur tous les planeurs de l'association. Cette extension peut être souscrite uniquement après un forfait 20h. Après un forfait 20h et deux extensions 10h payées, soit 40 heures, les heures supplémentaires sont gratuites. Remarque : le forfait illimité permet une économie de 192,99 € !	Non applicable	289,66 €
A L'HEURE	Heure planeur monoplace , hors forfait heures de vol ou pack	31,81 €	43,17 €
	Heure planeur biplace , hors forfait heures de vol ou pack	43,17 €	51,12 €
Treuillée ¹⁶ : décollage à l'unité, hors pack		10,68 €	

Exemples de budgets types hors décollages :

Junior illimité		-25 ans	Sénior illimité		+25 ans	Sénior 20h		+25 ans
Cotisation	59,07 €		Cotisation	59,07 €		Cotisation	59,07 €	
Frais fonctionnement	136,31 €		Frais fonctionnement	221,50 €		Frais fonctionnement	221,50 €	
Licence assurance FFVP	89,05 €		Licence assurance FFVP	174,74 €		Licence assurance FFVP	174,74 €	
Forfait hdv illimitées	675,87 €		Forfait hdv illimité	1 062,07 €		Forfait 20 heures	681,54 €	
Total	960,30 €		Total	1 517,38 €		Total	1 136,85 €	

Junior à l'heure		-25 ans	Sénior à l'heure		+25 ans	Sénior 20h+10h		+25 ans
Cotisation	59,07 €		Cotisation	59,07 €		Cotisation	59,07 €	
Frais fonctionnement	136,31 €		Frais fonctionnement	221,50 €		Frais fonctionnement	221,50 €	
Licence assurance FFVP	89,05 €		Licence assurance FFVP	174,74 €		Licence assurance FFVP	174,74 €	
15 heures de vol mono	477,15 €		15 heures de vol mono	647,55 €		Forfait 20 heures	681,54 €	
						Extension 10 heures	289,66 €	
Total	761,58 €		Total	1 102,86 €		Total	1 426,51 €	

¹⁴ Le forfait 20 heures de vol peut être payé en deux fois. Il n'est ni convertible, ni remboursable.

¹⁵ L'extension 10 heures de vol est payable en une fois. Elle n'est ni convertible, ni remboursable.

¹⁶ Pour maintenir les compétences des pilotes du treuil, une treuillée d'entraînement en planeur est attribuée pour dix planeurs lancés.

